

Mission: 20181121003084

Client / Entreprise: tech-Immo Services SPRL Reimond Stijns n°100 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

ProKo.: ELEC-06

Num. rapport: 201800003649-V.0

N° Client: 201700000123

Réf PV précédent.:

Contact: neant

TVA: BE0882301409

Date de visite.: 21/11/2018

EXEMPLAIRE ORIGINAL

PROCES-VERBAL D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT DE RACCORDEMENT DÉFINITIF ou RÉSIDENTIEL

GÉNÉRALITÉ

Type d'installation: Existante Type de locaux: Appartement
Lieu d'inspection: Washuisstraat 24 (app+4 arr) à 1000 Bruxelles 1000-BRUXELLES
Type d'inspection: examen de conformité Suivant AREI: Art86/Art271/
Date du contrôle: 21/11/2018 Contrôle suivant dans - mois, ou avant 21/11/2043
Propriété de: neant Inspecteur: LE LOUARN, Alexandre
Installateur: tech-Immo Services SPRL T.V.A.: BE0882301409
NRN: Délivré à: Date:

DESCRIPTION

Numéro EAN: Compteur: 6105282 Index I: Index II:
Raccordement: Réseau souterrain
Tension de serv.: 2x230V I max. instal.: 40A Protection principale: autre-andere
Liaison comptage-coffre de repart.: Type de câble: XVB Nombre de cond.: 4 Section: 10 mm2
Électrode de terre: type: piquets Section: 16 mm2 Résistance de dispersion: =<22 Ohm
Inter.Diff.Général: 4P 40A/300mA est plombé par scelles: p.a Diff. supplém.: 2p 40A/30mA
Fonctionn. bouton d'essai: en ordre Contrôle Boucle de défaut: en ordre Résist. d'isolement général: >1 MOhm
Installation exécutée conformément aux schéma's en ordre Etat du matériel électrique: en ordre
Protection contre les chocs électriques: Contact direct: en ordre Contact indirect: en ordre
Continuité PE et liaison équipotentielle: en ordre Matériel fixe ou mobile: en ordre
Description installation: ■ voir les schémas en annexe ■ schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation
Pas encore placés: cuisine salle de bain C.C. compt.gaz compt.d'eau liaison équip. principale équip.-supp.
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 9 :

CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11, N12, N13.

N11- Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.

N12- Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafond...

N13- Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

CONCLUSION

L'INSTALLATION EST CONFORME AU RGIE

L'installation peut rester/ être mise en service. L'installation doit être contrôlée au plus tard à la date mentionnée ici dessus, telle que prévu par Art. 271 du RGIE, ainsi qu'avant toute mise en service d'une modification importante ou d'une extension notable, exécutées avant cette date.

Pour le Directeur Technique,

Le Inspecteur,

ORGANISME DE CONTRÔLE
IBAN: BE47 7320 3883 2080
www.inspectbelgium.be

INSPECT BELGIUM ASBL
TVA BE 0647 601 296
Rue Provinciale 62 1301 Wavre

TEL 010/280.577
info@inspectbelgium.be



Mission: 20181121003084

N° Client: 201700000123

Contact: neant

Client / Entreprise: lech-immo Services SPRL Reimond Stijns n°100 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

TVA: BE0882301409

ProKo: ELEC-06

R&P.V. précédent:

Date de visite: 21/11/2018

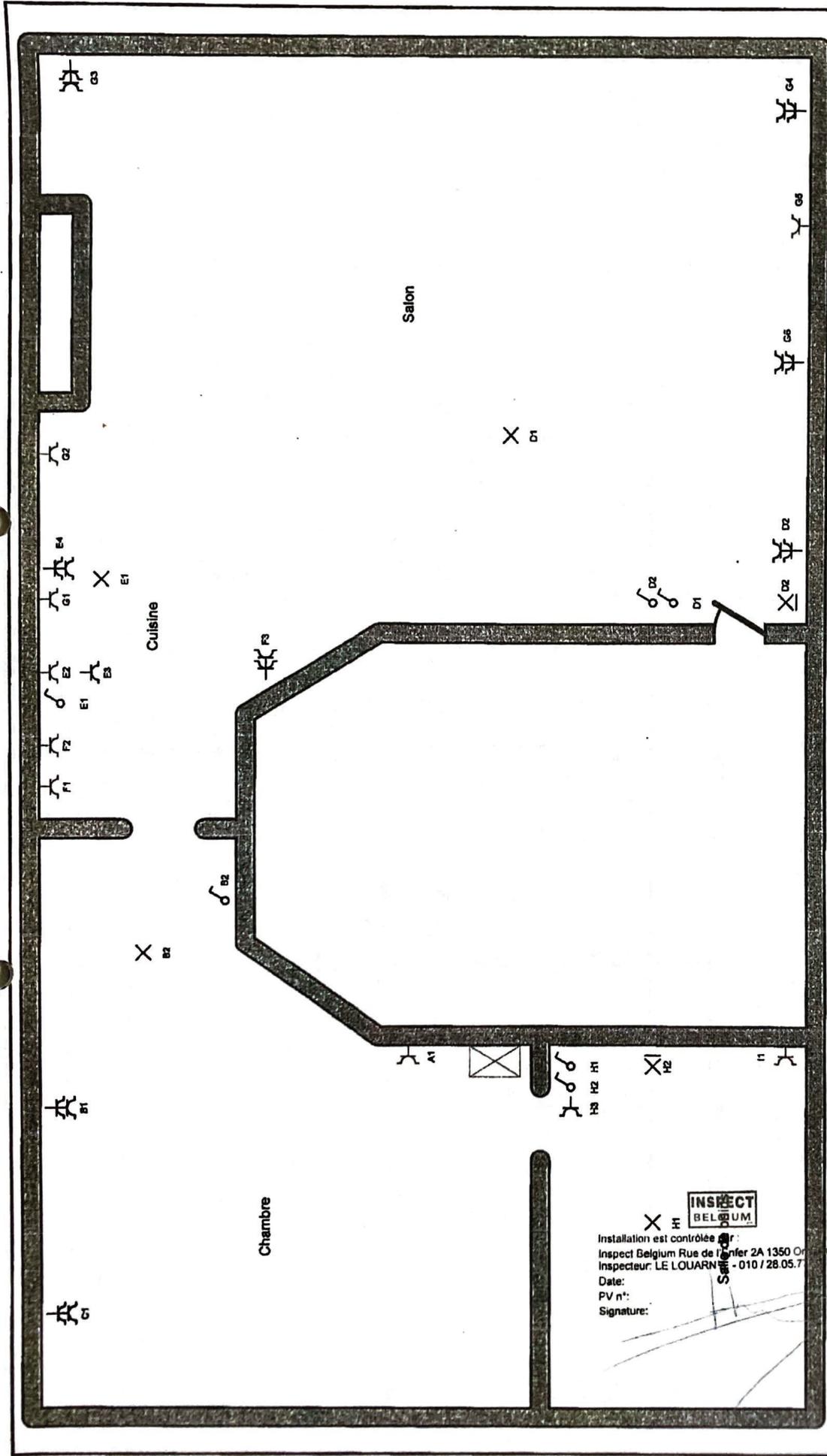
Num. rapport: **201800003649-V.0**

EXEMPLAIRE ORIGINAL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le propriétaire de l'installation électrique en présence ou son gérant est tenu par les prescriptions réglementaires suivantes, conformément à AM du 06.12.2006 Art273-7

1. l'obligation de conserver le rapport de conformité dans le dossier de l'installation électrique.
2. l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation et l'obligation de faire procéder à un contrôle de conformité de toute modification ou extension importante de l'installation électrique soit par un organisme agréé soit par l'autorité habilitée ou chargée de le faire selon les prescriptions de l'article 275.
3. l'obligation d'aviser immédiatement le Service Public Fédéral ayant la Sécurité du Travail dans ses attributions et le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.



Installation est contrôlée par:
 Inspect Belgium Rue de l'Infanterie 2A 1350 Orpèdre
 Inspecteur: LE LOUARN - 010 / 28.05.7
 Date:
 PV n°:
 Signature:

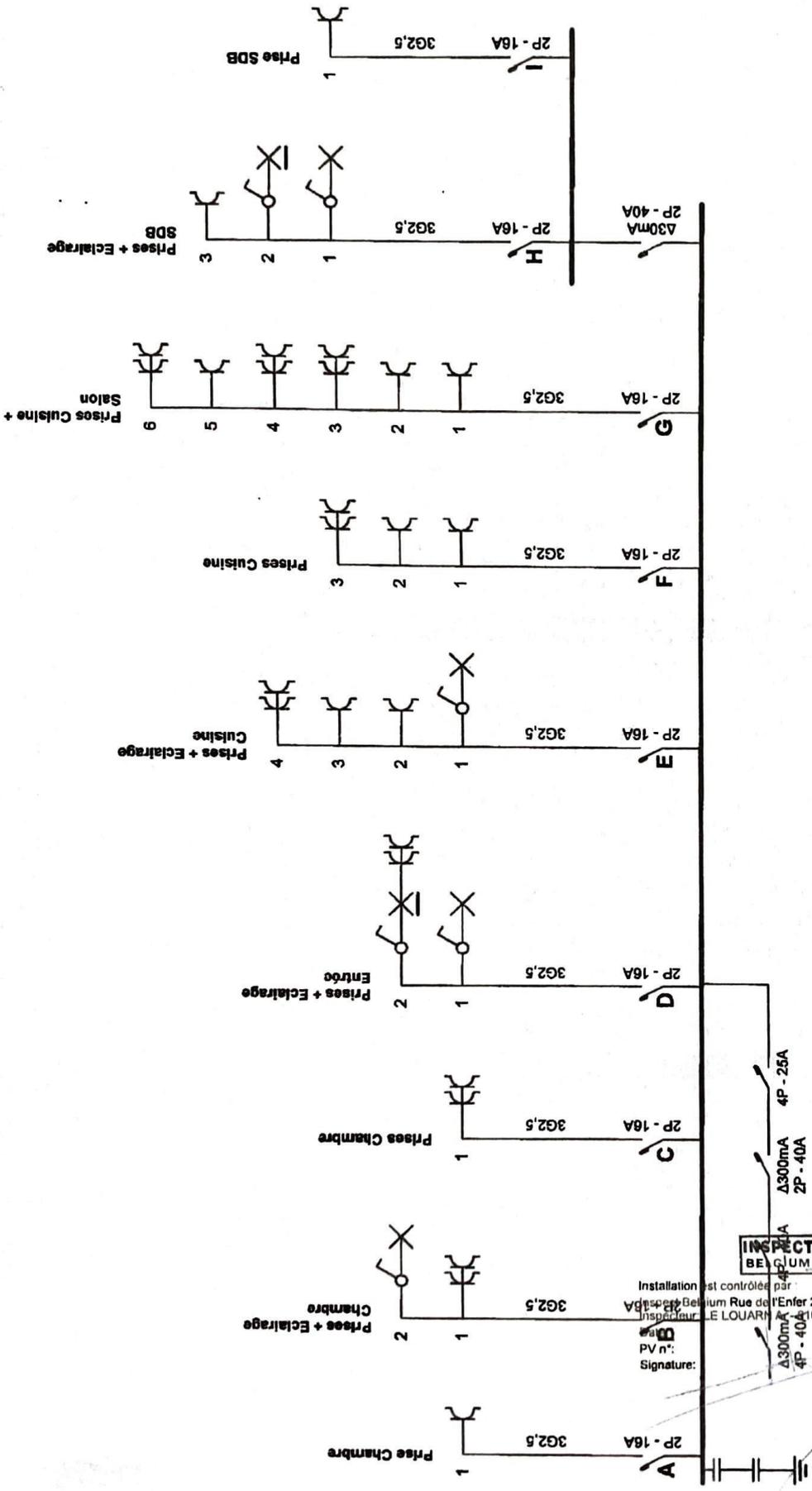


Adresse de l'installation électrique
 Appartement 4ième étage
 Washuisstraat 24
 1000 Bruxelles
 Tél.: - GSM: -
 Fax: -
 e-mail: -

Installateur
 Tech-Immo Services
 Rue Reimond Sijns 100
 1080 Bruxelles
 Tél.: 02/414.81.39 GSM: -
 Fax: -
 e-mail: info@tech-immo.be

p. 2/3
 Schéma de position
 2 x 230V - 50HZ

Schéma dessiné par:



p. 1/3
 Schéma unifilaire
 2 x 230V ~ 50Hz

Installateur
 Tech-Immo Services
 Rue Reimond Sijns 100
 1080 Bruxelles
 Tél.: 02/414.81.39 GSM: -
 Fax: -
 e-mail: info@tech-immo.be

Adresse de l'installation électrique
 Appartement 4ème étage
 Washuisstraat 24
 1000 Bruxelles
 Tél.: - GSM: -
 Fax: -
 e-mail: -

Schéma dessiné par:

A: Prise Chambre

B: Prises + Eclairage Chambre

C: Prises Chambre

D: Prises + Eclairage Entrée

E: Prises + Eclairage Cuisine

F: Prises Cuisine

G: Prises Cuisine + Salon

H: Prises + Eclairage SDB

I: Prise SDB

Adresse de l'installation électrique
Appartement 4ème étage
Washuisstraat 24
1000 Bruxelles
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Installateur
Tech-Immo Services
Rue Raymond Sijns 100
1060 Bruxelles
Tél.: 02/414.81.39 GSM: -
Fax: -
e-mail: info@tech-immo.be

p. 3/3
Liste des circuits
2 x 230V - 50Hz

Schéma dessiné par: